



-Communiqué de presse du 1^{er} septembre 2017-

Nanoparticules : le gouvernement menace les industriels (bis)

Paris, le 01 septembre 2017 : Faisant suite à de nouvelles analyses menées par le journal 60 millions de Consommateurs, quatre ministres rappellent aux industriels leurs obligations en matière d'étiquetage des produits contenant des nanoparticules.

Cette obligation date de 2014 et n'a jamais été appliquée. Alors même qu'Agir pour l'Environnement a mis en évidence la présence de nanoparticules dans les biens de consommation courante dès juin 2016* –présence confirmée par les analyses de 60 millions de Consommateurs, le gouvernement menace et menace encore sans jamais sanctionner des industriels multirécidivistes.

Le communiqué des quatre ministres relève la fébrilité d'un gouvernement qui communique encore et toujours à défaut d'agir. La DGCCRF, saisie en 2016, devait rendre publiques des analyses fin 2016. Le rendu de ces analyses est désormais annoncé pour les Etats généraux de l'alimentation. Face aux effets sanitaires des nanoparticules, il ne s'agit plus de menacer es industriels mais d'adopter un moratoire sur ces produits, qui du fait de leur taille, franchissent les barrières physiologiques.

Pour Agir pour l'Environnement, il n'est plus temps de multiplier les communications dilatoires mais de sanctionner des industriels qui ont bien mesurer l'attentisme du gouvernement.

* <https://www.agirpourenvironnement.org/campagne/stop-aux-nanos/plus/988>

CONTACT PRESSE :

Magali Ringoot, coordinatrice des campagnes – Tél. 01 40 31 34 48

Stéphane Kerckhove, délégué général – Tél. 06 06 88 52 66

Association nationale de protection de l'environnement habilitée au titre de l'article L141-3 du code de l'environnement